

Mise en place de "Chantiers-nature"

Lauréat des intercommunalités 2018 - Capitales Françaises de la Biodiversité



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : Métropole Rouen Normandie

Services de la collectivité associés : Direction de l'énergie et de l'environnement ; Direction de l'assainissement ; Pôle de proximité Cailly-Austreberthe

Partenaires techniques : Organismes de formations professionnels (lycée professionnel) ; Université de Rouen ; Conservatoire d'espaces naturels de Normandie Seine (CEN) ; Conservatoire botanique de Bailleul (CBN)

Date de début du projet : 2013



OBJECTIFS

Afin de maintenir les continuités écologiques fonctionnelles des écosystèmes, des travaux de restauration ou de gestion de milieux sont nécessaires aussi bien sur les espaces sous gestion publique que sur des propriétés privées. Certains propriétaires sont disposés à mettre leurs parcelles à disposition pour la réalisation d'actions de restauration ou de gestion, mise en place sous forme de chantiers-nature. Ceux-ci ont pour but à la fois la réalisation de travaux de génie écologique permettant l'entretien de parcelles mais, aussi et surtout, la sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des milieux naturels auprès de différents publics.

En effet, certains établissements de formation et certaines entreprises ou associations souhaitent participer de façon bénévole à la restauration et à la gestion de milieux naturels, en échange, le plus souvent, d'une formation et/ou d'une sensibilisation sur la biodiversité, d'une explication sur les plans de gestion mis en

œuvre site par site. Face à la demande croissante de ces acteurs, la Métropole considère l'animation de chantiers-nature comme un axe important de développement de sa politique en matière de maintien de la biodiversité, complémentaire des actions menées en régie, par conventionnement avec différents partenaires ou encore sous forme de prestations.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Le plan d'actions 2015-2020 initié par la Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec des nombreux acteurs institutionnels, associatifs ou professionnels locaux prévoit notamment la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée et ambitieuse en matière de chantiers-nature. La Métropole a décidé d'en encadrer également, en régie, pour un nombre croissant chaque année. Cette augmentation est liée au nombre croissant également de sites naturels sous maîtrise de gestion Métropole : zones humides, mares, pelouses calcicoles de coteaux, landes silicicoles, opération forêts propres (avec l'Office national des forêts ou ONF). La Direction adjointe à l'environnement établit, en fonction des moyens internes et des demandes qu'elle reçoit, un nombre programmé de chantiers-nature organisés à la journée ou la demi-journée. Pour cela, il est réalisé chaque année :

- l'identification des sites pouvant faire l'objet d'une gestion par le biais de chantiers-nature ;
- le recensement des structures capables d'intervenir sur ce type de chantiers ;
- l'organisation des chantiers-nature en coordonnant les interventions avec les structures demandeuses, pour lequel un bilan oral de l'intervention est dressé à chaque fin de chantier (objectif de la journée atteint ou non, intérêt des participations, satisfaction, propositions de renouvellement, etc.).

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Le bilan des chantiers-nature réalisés sur la période 2015-2018 : 19 chantiers-nature assurés ; 331 personnes intervenues ; 8 sites.

Il s'agit très souvent de compléter des actions de gestion sur de petits sites ou sur des secteurs précis de sites. La Métropole privilégie les actions reproductibles ou de proximité sur un même site.

Coordonnées

Métropole de Rouen

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Guillaume FRESNEL, directeur adjoint de l'environnement

guillaume.fresnel@metropole-rouen-normandie.fr

02 35 52 68 12